

aussi cruelle qu'il se l'imaginait. Le vétérinaire n'aimait véritablement que les animaux. Il n'était pas loin de regarder comme étant son prochain tout individu de la race chevaline, bovine et porcine. Tandis qu'on ne l'avait jamais vu secourir un chrétien, il avait été surpris plus d'une fois arrachant une épine à quelque pauvre chien qui avait attrapé cela en marchant pieds nus.

On racontait à Richesource qu'un jour d'été et au moment où il surveillait la rentrée de ses foins, Pierre Mathieu fut accosté par un vieux mendiant aux trois quarts aveugle et monté sur un âne étiéque : malgré sa dureté naturelle, le vétérinaire fut touché de compassion. Il chercha dans sa poche, et en retira un croûton qu'il donna à l'âne.

Tel était l'oncle et le tuteur que la nature et la loi avaient chargé de m'élever en honnête homme et en bon chrétien.

CHAPITRE V

MANIÈRE D'UTILISER UN NEVEU

Lorsqu'il reçut du maire du châteaublanc la nouvelle de la mort de sa mère et l'invitation de se charger de sa personne, le premier mouvement de Pierre Mathieu fut de ne rien répondre ou de répondre pour refuser.

En y réfléchissant, il changea de résolution. Il n'est pas clair du tout que la loi permette à un oncle riche, et célibataire d'abandonner son neveu à la charité publique : la loi autorisât-elle un pareil abandon, l'opinion le flétrirait éternellement.

Or on a beau être indépendant, libre-penseur, matérialiste et athée, il faut compter avec l'opinion. Surtout lorsqu'on vit dans un bourg comme Richesource, où tout se sait et se répète.

Pierre Mathieu écrivit donc au maire de Châteaublanc de lui expédier le fils de sa sœur par la voie la moins coûteuse. Son plan était bien simple : eu lieu de me faire continuer des études dispendieuses, il voulait, malgré mon jeune âge, me mettre en apprentissage chez quelque maître ouvrier du bourg. De cette façon je ne me coterais à mon oncle et tuteur que la nourriture et l'entretien, et au bout de deux ou trois ans j'aurais un état, c'est-à-dire, selon le vétérinaire, un bâton de maréchal de France qu'il ne s'agit que de retirer de la gibberne civile.

Je l'entendis, deux ou trois jours après mon arrivée, expliquer ses intentions au pharmacien de Richesource. « Voyez-vous, Laurent, disait-il, je n'ai pas envie de faire de cet enfant un déclassé et un oisif comme il y en a tant aujourd'hui. C'est une faible ressource qu'un diplôme de bachelier lorsqu'on est trop pauvre pour entreprendre les études qui conduisent aux professions libérales.

— Sans doute, répondit le pharmacien, pourtant l'instruction est une belle chose; Godefroy est votre neveu après tout.

— Ce n'est pas une raison pour que je dépense en sa faveur une vingtaine de mille francs. Outre que je ne suis pas aussi riche que vous le croyez, je projette une entreprise philanthropique qui réclame ma fortune entière. L'humanité, voilà ma famille ! C'est pour ne pas en avoir une autre que je suis resté garçon. Je ne me laisserais pas détourner par l'arrivée d'un enfant qui ne porte pas même mon nom.

Je crois que M. Laurent savait à quoi s'en tenir sur les idées humanitaires et philanthropiques de mon oncle ; mais un pharmacien est obligé de ménager tout le monde et les vétérinaires particulièrement, il se laisse donc facilement contaire.

Cette conversation entendue par hasard me chagrina beaucoup. Mon père et ma mère avaient souvent dit en ma présence qu'ils feraient tous les sacrifices nécessaires pour me tenir au collège. Mon jeune amour-propre se révoltait à l'idée que j'allais apprendre un état manuel. Et quel état ! Passe encore si c'eût été celui d'orfèvre, d'imprimeur, de mécanicien et autres professions de ce genre, mais mon oncle avait parlé de me mettre en apprentissage dans le bourg, et il n'y avait à Richesource que des bouchers, des boulangers, des barbiers, des forgerons, des cordonniers, et des tailleurs. Aucun de ces états ne me plaisait. Mon rêve eût été d'aller au collège pour devenir avocat, notaire ou médecin. Par exemple, je n'aurais pas voulu être vétérinaire ; j'avais trop peur des cornes des boucs et des coups de pied des chevaux.

Ah ! si mon oncle avait pu lire dans mon âme, comme il eût été indigné de ces projets de grandeur. Médecin, moi ! quand lui Pierre Mathieu, fils de notaire et ayant fait sa rhétoriques, n'avait pu arriver qu'à être vétérinaire de village ! — Pour sûr, mon oncle, s'il avait déviné mes idées ambitieuses, m'aurait, pour m'en punir, placé en apprentissage chez le sacviter du coin.

En apprenant que je n'avais pas fait ma première communion, mon oncle fut obligé de différer l'exécution de ses vœux.

Chaque pays a ses usages plus forts souvent et plus respectés que les lois : c'était l'usage à Richesource et dans les environs qu'aucun enfant n'entrât en apprentissage avant d'avoir fait sa première communion. Les parents les moins chrétiens, les patrons et les maîtres les plus impies se conformaient à cette habitude. Chantemerle lui-même, l'aide marmite de Pespétre Réchigné, n'avait été admis dans la cuisine de mon oncle qu'après avoir fait sa première communion. Libre à mon oncle d'être athée et matérialiste, pourvu qu'il se conformât aux usages du pays.

(A suivre.)

Le Journal des Familles

PARAIT LE JEUDI

TAUX D'ABONNEMENT

Un an \$ 75 Trois mois \$ 25
Six mois \$ 40 Un mois, (pour la ville) \$ 07
(Strictement d'avance.)

Le Journal des Familles est en vente dans tous les dépôts de Montréal et à Québec on peut se procurer notre journal chez MM. F. Béland, rue du Faubourg St-Jean ; L. Drouin et frère, libraires, rue St-Joseph ; Y. Lespérance, libraire, rue St-Joseph ; à St-Roch ; et chez M. J. Bédard, libraire, rue St-Vallée, St-Sauveur.

Nous vendons le Journal des Familles à raison de 8 cents la douzaine, aux marchands de journaux et aux porteurs.

Nous actionnons ad pour cent de commission aux agents.

Des impressions de toutes sortes seront exécutées à l'atelier du Journal des Familles, 200 rue St-Joseph.

G. A. LAVOIE & CIE.
Éditeurs-propriétaires.

Encolure des rues Dorchester et du Roi, St-Roch, Québec.